

Alcatel-Lucent : perte nette de 353 millions d'euros au premier trimestre

En pleine restructuration, Alcatel-Lucent a publié vendredi 26 avril une nouvelle perte nette et indiqué travailler à la révision de ses activités pour faire face au recul des investissements des opérateurs télécoms.

Dirigé depuis début avril par [Michel Combes](#), l'équipementier réseau franco-américain affiche une perte nette de 353 millions d'euros au premier trimestre de son exercice 2013, contre un bénéfice de 259 millions d'euros à la même période l'an dernier.

Un flux de trésorerie négatif

La perte d'exploitation ajustée de l'industriel a baissé, passant de 222 millions d'euros au premier trimestre 2012 à 179 millions d'euros au premier trimestre 2013. Par ailleurs, le chiffre d'affaires d'Alcatel-Lucent a sensiblement progressé de 0,6 % à 3,23 milliards d'euros.

En revanche, le flux de trésorerie du groupe est négatif (à hauteur de 533 millions d'euros au premier trimestre). La dette nette est ressortie à 358 millions d'euros au 31 mars 2013, contre 147 millions d'euros au 31 décembre 2012.

« *Le free cash flow reste un challenge* », a déclaré le nouveau directeur général d'Alcatel-Lucent. Avant d'ajouter : « *Un accent tout particulier va être mis sur la gestion du besoin de fonds de roulement pour inverser une partie de son impact négatif au premier trimestre.* »

Alcatel-Lucent veut changer de modèle opérationnel

Dans ce contexte troublé, l'entreprise a signalé « *revoir activement les activités du groupe* » ainsi que son « *modèle opérationnel* », après avoir lancé l'été dernier un plan de réduction des coûts qui se traduira par la suppression de plus de 5000 postes. Alcatel-Lucent présentera ses décisions « *au début de l'été* ».

Vendredi matin, le titre Alcatel-Lucent perdait 2,02 % à 1,066 euro, après avoir clôturé en hausse de 3,32 % à 1,088 euro jeudi soir.

Voir aussi

[Quiz Silicon.fr - Le vocabulaire des télécoms](#)